

DÉVELOPPER MONTRÉAL QUARTIER PAR QUARTIER

Mémoire de la

CDEC CENTRE-NORD
ARRONDISSEMENT DE VILLERAY – SAINT-MICHEL –
PARC-EXTENSION

Présenté à

LA COMMISSION D'AGGLOMERATION
SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET URBAIN ET D'HABITATION

Mai 2012



Corporations de développement
économique communautaire

Réseau des CDEC de Montréal

Membre du Réseau des CDEC de Montréal

Recherche et rédaction

Jonathan Palardy, agent de développement économique
Carole Petitclerc, secrétaire
Denis Sirois, directeur général

Partenariats

La CDEC Centre-Nord est membre des regroupements suivants :



La CDEC Centre-Nord remercie les partenaires publics qui soutiennent financièrement sa mission :



La CDEC Centre-Nord remercie aussi les institutions financières qui collaborent à ses outils de financement :



Utilisation du masculin

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

Diffusion

Ce document est une publication de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Nord. Vous pouvez le télécharger au www.cdec-centrenord.org sous l'onglet CDEC Centre-Nord/Publications.

Photographies de la page couverture

(De gauche à droite et de haut en bas) Cirque du Soleil, Théâtre les Vivaces, Participants à un programme de formation aux métiers de la santé, Thématique du PALÉE 2011-2014 de la CDEC Centre-Nord

Printemps 2012

SOMMAIRE

Expression de la volonté des milieux montréalais de se donner des outils pour leur développement économique et social, le Réseau de soutien à l'entrepreneuriat de Montréal se développe depuis plus de 25 ans. Il est né des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui se préoccupent principalement de développement économique et d'intégration sociale dans les quartiers de Montréal ainsi que des Sociétés de développement économique locales des anciennes villes de banlieue et du centre-ville qui sont devenus par la suite des Centres locaux de développement (CLD).

La CDEC Centre-Nord est un outil de développement économique et social gouverné par et au service des résidents, des entrepreneurs et des acteurs de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. Depuis 1989, notre organisation contribue à la revitalisation et à la mise en valeur de cette communauté, elle apporte une valeur ajoutée importante au développement de Montréal. Comme le voulaient ses fondateurs et comme le souhaitent toujours ceux qui font appel à ses services, la CDEC Centre-Nord poursuit son travail en considérant l'effort collectif comme un élément important de la cohésion sociale et économique de la communauté locale et montréalaise. Appuyer les individus et les organisations, les aider à développer leurs compétences et à exploiter leur potentiel, voilà le sens premier de l'action de notre corporation.

Le territoire de la CDEC Centre-Nord est complexe. Avec une population de 145 000 personnes et plus de 3000 places d'affaires, il est le plus défavorisé sur le plan socioéconomique et le plus multiethnique de Montréal. S'il est vrai que cette diversité ethnoculturelle constitue l'une des plus grandes richesses de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, il demeure qu'il s'agit là d'un grand défi d'intégration sociale. Par ailleurs, les défis locaux en matière économique, socio-sanitaire et environnemental font qu'il est aussi l'un des arrondissements où les inégalités sont les plus marquées. Les grands déterminants sociaux de la santé (accès à l'éducation, obtention d'emplois de qualité, rémunération satisfaisante, logements de qualité, milieu de vie agréable et sécuritaire, espaces verts et publics qui facilitent les contacts avec la communauté) présentent de manière générale d'importants déficits. Développer l'activité économique en pareil contexte exige une proximité face à l'action sur le terrain, une accessibilité sans compromis aux personnes de toutes origines, une volonté à déployer des efforts collectifs afin d'améliorer les situations et de générer davantage de cohésion sociale. C'est ce que la CDEC Centre-Nord offre chaque jour depuis 1989.

Pour la CDEC Centre-Nord, il est important que soit reconnues la pertinence et la valeur de l'approche de développement local mise de l'avant par le réseau montréalais de développement économique local. Cette approche contribue de manière originale et en toute efficacité à construire la ville, à développer Montréal quartier par quartier. Il existe à Montréal un réseau expérimenté, flexible et capable d'innover et de se concerter. Il importe que la Ville de Montréal investisse dans ce réseau et le considère comme son premier lien avec les entrepreneurs montréalais ou qui songent à s'établir dans notre ville. La CDEC Centre-Nord considère que l'approche développée par ce réseau a fait ses preuves, que Montréal se démarque avec un tel outil décentralisé et proche des communautés et qu'elle doit le soutenir plutôt que de le remettre régulièrement en question.

C'est pourquoi, les CDEC et les CLD de l'Île de Montréal demandent aux services corporatifs de la Ville et aux élus de l'Agglomération de Montréal de renforcer leur partenariat avec ce réseau pour améliorer et renforcer les services aux entrepreneurs et aux entreprises et faire du réseau montréalais un modèle pour l'ancrage dans les communautés locales et le développement d'une économie durable et équitable. Ils demandent aussi que la Ville étudie, avec les instances gouvernementales provinciales un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs.

Montréal est souvent comparée aux autres villes du Québec. Pourtant, Montréal est une métropole incomparable et la complexité des enjeux auxquels elle fait face ont peu à voir avec les réalités des villes qui servent de référence. L'importance et la densité de la population, le nombre de places d'affaires, le foisonnement de créateurs et d'entrepreneurs, la présence de plusieurs universités, la diversité culturelle, la présence de très nombreux immigrants récents, les écarts étonnants de richesse entre les quartiers et même les unités de voisinage, les coûts associés à la revitalisation de milieux déjà développés à pleine capacité ou presque : ce sont là autant de facteurs peu ou pas observables ailleurs au Québec. Lorsque certains comparent le nombre d'organisations vouées au développement économique à Montréal versus ce qui est observé dans les autres régions, le raisonnement repose

immanquablement sur une règle mathématique élégante par sa simplicité mais qui ne tient pas la route lorsque le résultat est confronté à la réalité socioéconomique. Les références voisines de Montréal (1 886 481 habitants) sont souvent Laval (400 000 habitants) et Longueuil (235 000 habitants); le poids démographique est de toute évidence différent, les enjeux économiques et sociaux le sont davantage et la dynamique des acteurs locaux et régionaux encore plus. A lui seul, le territoire de la CDEC Centre-Nord regroupe davantage d'habitants et de places d'affaires que la majorité des MRC du Québec. Dans l'ensemble montréalais, ce constat se vérifie pour plusieurs territoires desservis par une CDEC ou un CLD. Regrouper des CDEC ou des CLD sous le prétexte que certains territoires ne sont pas correctement dotés ne mènerait en fait qu'à diluer les ressources existantes sur un plus grand territoire, réduisant d'autant l'impact des CDEC et des CLD dans leurs milieux et, par conséquent, diminuant d'emblée l'intensité des interventions auprès des entrepreneurs et autres acteurs locaux. Tenter de faire l'adéquation interrégionale sur la base d'une règle de trois est réducteur et ne rend pas justice ni à la métropole qu'est Montréal, ni à ses habitants et entrepreneurs, ni aux acteurs qui apportent quotidiennement des solutions aux enjeux de notre ville et de notre agglomération. Pire, cette réduction ne propose aucune vision de développement régional ou de développement local hormis l'élimination de la proximité des services aux entrepreneurs et l'adéquation de ces derniers face aux besoins des communautés que l'on retrouve dans chacun des quartiers de Montréal. Notre métropole n'est pas monolithique, les outils de développement local doivent être au service de sa diversité.

Avec les CDEC et les CLD de Montréal, la CDEC Centre-Nord estime que ce réseau doit être renforcé conformément aux politiques sectorielles et au modèle d'organisation de la Ville et de l'Agglomération basé sur :

- ✓ la décentralisation et le partage équilibré des responsabilités entre les services corporatifs et les arrondissements;*
- ✓ la gouvernance locale des organismes de soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat, adaptée aux réalités et aux attentes propres à chaque milieu;*
- ✓ le développement durable et l'intégration des dimensions sociales, environnementales et culturelles au développement économique;*
- ✓ la volonté de la communauté à se développer en misant sur le renforcement et le partage des compétences des personnes et des organisations ainsi que la mise en commun des ressources.*

La CDEC Centre-Nord appuie le réseau des CDEC et des CLD de Montréal et recommande à la Ville de Montréal :

- 1. de reconnaître que les CLD et les CDEC exerçant un mandat de CLD sont les coordonnateurs des activités entrepreneuriales dans leurs territoires respectifs, comme l'a fait le gouvernement du Québec par la loi 34 et la stratégie québécoise de l'entrepreneuriat,*
- 2. de continuer à travailler de concert avec les organismes existants afin de permettre une coordination optimale de l'ensemble des services et programmes de soutien aux entrepreneurs tout en limitant la création de nouveaux organismes dédiés à des clientèles spécifiques;*
- 3. de permettre aux organismes qui le souhaitent de regrouper certains de leurs services;*
- 4. de favoriser une collaboration des services corporatifs de la Ville avec les organismes de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat afin de définir ensemble les besoins de leurs clients en matière de service de deuxième ligne, et les aider à y répondre;*
- 5. de soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de toute l'Île de Montréal des services et des solutions développées localement.*
- 6. de mettre sur pied un groupe de travail comprenant les CLD, les CDEC, le MAMROT et le MDEIE afin d'étudier un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs et équitables.*

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	3
Table des matières	5
Préambule	6
Recommandations des CDEC et CLD	7
Mise en contexte	9
1. La CDEC Centre-Nord : un organisme de développement économique local ancré dans sa communauté et au service des entrepreneurs et acteurs locaux	10
1.1 Une mission et des objectifs : développer la communauté	10
1.2 Une gouvernance ancrée dans sa communauté	10
1.3 Des partenariats avec les administrations publiques	11
i. Ville de Montréal et MAMROT	11
ii. Emploi-Québec	11
iii. Développement économique Canada	12
1.4 Des partenariats avec les acteurs locaux et régionaux	12
1.5 Une vision intégrée du développement économique local	13
1.6 Une vision d'avenir pour la communauté locale qui contribue à l'ensemble montréalais	13
1.7 Des orientations stratégiques pour l'emploi, l'économie et le milieu de vie	14
i. Arrimer la main-d'œuvre en emploi et sans emploi, les employeurs et les acteurs du marché du travail	14
ii. Accompagner les promoteurs et les dirigeants d'entreprises	14
iii. Contribuer à l'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail	15
1.8 Des services pour les entrepreneurs, les dirigeants, les chercheurs d'emploi	15
2. La CDEC Centre-Nord : des interventions au service de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et de l'agglomération montréalaise	16
2.1 Le budget d'exploitation	16
2.2 Les interventions auprès des entreprises	16
2.3 Des outils de financement performants et complémentaires	16
2.4 Des réalisations significatives pour la communauté	17
2.5 Quelques projets emblématiques	18
i. Soutien aux entreprises à but lucratif : Sovo Technologies	18
ii. Soutien aux entreprises d'économie sociale : Théâtre les Écuries	19
iii. Développement de la main-d'œuvre : Recruter et former une nouvelle clientèle vers un métier d'avenir	20
iv. Projet de développement urbain : Coopérative de solidarité Jarry/2 ^e	21
Conclusion	23
Annexe : Lettre du président-directeur général du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) au président de la commission	25

PRÉAMBULE

Expression de la volonté des milieux montréalais de se donner des outils pour leur développement économique et social, le *Réseau de soutien à l'entrepreneuriat de Montréal* se développe depuis plus de 25 ans. Il est né des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui se préoccupent principalement de développement économique et d'intégration sociale dans les quartiers de Montréal ainsi que des Sociétés de développement économique locales des anciennes villes de banlieue et du centre-ville qui sont devenus par la suite des Centres locaux de développement (CLD).

Depuis sa création, ce réseau est un partenaire majeur dans le développement économique de Montréal. Il a démontré son efficacité en soutenant des acteurs locaux, en renforçant les réseaux de solidarité, en repérant des occasions de développement, en stimulant et en menant à bien les initiatives locales et en soutenant l'intégration économique partout sur l'Île de Montréal. Il a développé un « savoir-faire ensemble » basé sur une concertation mobilisant des gens d'affaires, des institutions de la santé et de l'éducation, des syndicats, des organisations communautaires et culturelles, le monde municipal et des résidents. Il est un point de convergence dans les discussions préliminaires, négociations, consultations ou débats sur le développement économique local à Montréal.

Au sein de ce réseau, les CDEC et les CLD collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) et le Fonds de développement de l'emploi de Montréal (FDEM) afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût aux entreprises, et contribuer à éviter la multiplication d'organismes de développement local. Grâce au large éventail de services destinés à soutenir le démarrage et la croissance des entreprises, ce réseau favorise la création et le maintien des emplois sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal et contribue à arrimer les grands projets au niveau local pour favoriser la création d'emplois et l'insertion en emploi. Le réseau des CDEC et des CLD de Montréal constitue ainsi la seule approche qui mette à profit les forces et les initiatives locales pour développer un tissu économique et social dynamique, participatif et cohérent sur l'ensemble de l'Île de Montréal.

Les CDEC et les CLD estiment que ce réseau doit être renforcé conformément aux politiques sectorielles et au modèle d'organisation de la Ville et de l'Agglomération basé sur :

- ✓ la décentralisation et le partage équilibré des responsabilités entre les services corporatifs et les arrondissements;
- ✓ la gouvernance locale des organismes de soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat, adaptée aux réalités et aux attentes propres à chaque milieu;
- ✓ le développement durable et l'intégration des dimensions sociales, environnementales et culturelles au développement économique;
- ✓ la volonté de la communauté à se développer en misant sur le renforcement et le partage des compétences des personnes et des organisations ainsi que la mise en commun des ressources.

Ce renforcement permettra l'amélioration de l'offre de services aux entrepreneurs et aux entreprises en s'appuyant sur :

- ✓ la mission des différents organismes;
- ✓ l'expertise des organismes et des intervenants;
- ✓ le partenariat.

C'est pourquoi, les CDEC et les CLD de l'Île de Montréal demandent aux services corporatifs de la Ville et aux élus de l'Agglomération de Montréal de renforcer leur partenariat avec ce réseau pour améliorer et renforcer les services aux entrepreneurs et aux entreprises et faire du réseau montréalais un modèle pour l'ancrage dans les communautés locales et le développement d'une économie durable et équitable. Ils demandent aussi que la Ville étudie, avec les instances gouvernementales provinciales un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs.

RECOMMANDATIONS DES CDEC ET DES CLD

Attendu que :

- ✓ La loi 34 prévoit que chaque territoire de MRC soit doté d'un CLD pour agir à titre de « porte d'entrée » universelle pour l'aide à l'entrepreneuriat et le soutien au développement économique local;
- ✓ Conformément à l'esprit de la loi 34, les arrondissements et les villes liées à Montréal constituent des unités territoriales locales appropriées pour le déploiement d'une stratégie de développement économique local;
- ✓ La stratégie de développement économique de Montréal prévoit que les CLD et les CDEC offrent le service de première ligne en développement économique local;
- ✓ Les CLD et les CDEC ont l'obligation de préparer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) développé en lien avec les stratégies de développement économique de la Ville de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- ✓ Le PALÉE vise à mobiliser et impliquer les acteurs locaux et les citoyens concernés dans la définition des orientations et des priorités d'action afin de respecter la volonté du milieu en matière de développement économique local;
- ✓ L'historique des CDEC et des CLD du Québec permet de constater que :
 - Le gouvernement du Québec a reconnu le principe du développement endogène et l'importance de concrétiser au niveau local les outils et les leviers nécessaires au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises;
 - L'entrepreneuriat englobe les activités de développement de l'entreprise du pré-démarrage à l'expansion;
 - La création des CLD visait à offrir l'ensemble des services à l'entrepreneuriat et aux entreprises dans un seul lieu reconnu comme tel pour un milieu donné;
- ✓ Le gouvernement du Québec reconnaît que les CLD et les CDEC sont des acteurs incontournables pour la réalisation de la nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat;
- ✓ Les organismes locaux de développement économique ont développé, depuis de nombreuses années, une expertise solide en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal;
- ✓ Les CDEC et les CLD travaillent conjointement et collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les SAJE, le FDEM et plusieurs organismes spécialisés ou sectoriels, afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût, et de contribuer à réduire la multiplication d'organismes;
- ✓ Les politiques de développement durable du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal reconnaissent implicitement l'intérêt d'une approche de développement local intégré prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles du développement;
- ✓ La résolution adoptée le 22 novembre 2010 par la Ville de Montréal affirme « son soutien au réseau de développement économique local de l'Île de Montréal », reconnaît « l'apport considérable de ce réseau au développement de la communauté montréalaise » et recommande « d'étudier, dès le début de l'année 2011, les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal »;
- ✓ La résolution du 22 février 2010 de la Ville de Montréal invite donc l'ensemble des intervenants en développement économique à une réflexion sur l'amélioration et le renforcement du réseau et des pratiques de soutien à l'entrepreneuriat à Montréal»;
- ✓ La résolution du 23 novembre 2010 du conseil municipal de Montréal vise à « étudier les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal.

Le réseau des CDEC et des CLD de Montréal recommande à la Ville de Montréal :

1. de reconnaître que les CLD et les CDEC exerçant un mandat de CLD sont les coordonnateurs des activités entrepreneuriales dans leurs territoires respectifs, comme l'a fait le gouvernement du Québec par la loi 34 et la stratégie québécoise de l'entrepreneuriat,
2. de continuer à travailler de concert avec les organismes existants afin de permettre une coordination optimale de l'ensemble des services et programmes de soutien aux entrepreneurs tout en limitant la création de nouveaux organismes dédiés à des clientèles spécifiques;
3. de permettre aux organismes qui le souhaitent de regrouper certains de leurs services;
4. de favoriser une collaboration des services corporatifs de la Ville avec les organismes de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat afin de définir ensemble les besoins de leurs clients en matière de service de deuxième ligne, et les aider à y répondre;
5. de soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de toute l'Île de Montréal des services et des solutions développés localement.
6. de mettre sur pied un groupe de travail comprenant les CLD, les CDEC, le MAMROT et le MDEIE afin d'étudier un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs et équitables.

MISE EN CONTEXTE

Pour la CDEC Centre-Nord, il est important que soit reconnu la pertinence et la valeur de l'approche de développement local mise de l'avant par le réseau montréalais de développement économique local. Cette approche contribue de manière originale et en toute efficacité à construire la ville, à développer Montréal quartier par quartier. Il existe à Montréal un réseau expérimenté, flexible et capable d'innover et de se concerter. Il importe que la Ville de Montréal investisse dans ce réseau et le considère comme son premier lien avec les entrepreneurs montréalais ou qui songent à s'établir dans notre ville. La CDEC Centre-Nord considère que l'approche développée par ce réseau a fait ses preuves, que Montréal se démarque avec un tel outil décentralisé et proche des communautés et qu'elle doit le soutenir plutôt que de le remettre régulièrement en question.

Le document faisant état de la situation du développement économique dans l'Agglomération de Montréal et présenté le 13 mars 2012 à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation proposait un amalgame épars de statistiques et de citations. D'une part, peu ou pas de remise en question du rôle des services centraux de la Ville de Montréal ; d'autre part, plusieurs jugements courts sur le réseau de développement économique local qui dessert les quartiers montréalais. Le développement économique local est une approche qui part de la communauté (approche du bas vers le haut) et non d'une administration (approche du haut vers le bas) ; il s'agit aussi d'une approche qui place l'individu, l'entrepreneur donc, au centre des priorités et des actions en lui proposant un accompagnement compétent et rapproché, dans l'environnement où il envisage installer son entreprise ou son projet, vivre, travailler. Les CDEC et les CLD sont en ce sens bien différents des organisations qui œuvrent à une échelle régionale ou nationale ou des organisations responsables de la gestion d'un programme et détachée du développement d'une communauté. Ces organisations collaborent souvent avec les CDEC et les CLD mais ne font pas partie du réseau de développement économique local. Par ailleurs, les CDEC et les CLD se sont aussi dotés d'outils communs performants : la gestion regroupée des Fonds locaux d'investissement et le Service de 2^e ligne en économie sociale offerts par le FDEM, lui-même une initiative des CDEC de Montréal, sont des exemples probants.

Montréal est souvent comparée aux autres villes du Québec. Pourtant, Montréal est une métropole incomparable et la complexité des enjeux auxquels elle fait face ont peu à voir avec les réalités des villes qui servent de référence. L'importance et la densité de la population, le nombre de places d'affaires, le foisonnement de créateurs et d'entrepreneurs, la présence de plusieurs universités, la diversité culturelle, la présence de très nombreux immigrants récents, les écarts étonnants de richesse entre les quartiers et même les unités de voisinage, les coûts associés à la revitalisation de milieux déjà développés à pleine capacité ou presque : ce sont là autant de facteurs peu ou pas observables ailleurs au Québec. Lorsque certains comparent le nombre d'organisations vouées au développement économique à Montréal versus ce qui est observé dans les autres régions, le raisonnement repose immanquablement sur une règle mathématique élégante par sa simplicité mais qui ne tient pas la route lorsque le résultat est confronté à la réalité socioéconomique. Les références voisines de Montréal (1 886 481 habitants) sont souvent Laval (400 000 habitants) et Longueuil (235 000 habitants) ; le poids démographique est de toute évidence différent, les enjeux économiques et sociaux le sont davantage et la dynamique des acteurs locaux et régionaux encore plus. Dans l'ensemble montréalais, ce constat se vérifie pour plusieurs territoires desservis par une CDEC ou un CLD. Regrouper des CDEC ou des CLD sous le prétexte que certains territoires ne sont pas correctement dotés ne mènerait en fait qu'à diluer les ressources existantes sur un plus grand territoire, réduisant d'autant l'impact des CDEC et des CLD dans leurs milieux et, par conséquent, diminuant d'emblée l'intensité des interventions auprès des entrepreneurs et autres acteurs locaux. Tenter de faire l'adéquation interrégionale sur la base d'une règle de trois est réducteur et ne rend pas justice ni à la métropole qu'est Montréal, ni à ses habitants et entrepreneurs, ni aux acteurs qui apportent quotidiennement des solutions aux enjeux de notre ville et de notre agglomération. Pire, cette réduction ne propose aucune vision de développement régional ou de développement local hormis l'élimination de la proximité des services aux entrepreneurs et l'adéquation de ces derniers face aux besoins des communautés que l'on

retrouve dans chacun des quartiers de Montréal. Notre métropole n'est pas monolithique, les outils de développement local doivent être au service de sa diversité.

1. LA CDEC CENTRE-NORD : UN ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ANCRÉ DANS SA COMMUNAUTÉ ET AU SERVICE DES ENTREPRENEURS ET ACTEURS LOCAUX

1.1 UNE MISSION ET DES OBJECTIFS : DÉVELOPPER LA COMMUNAUTÉ

Depuis 1989, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Nord joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Sa mission vise à développer et consolider l'activité économique et l'emploi, à soutenir le développement socio-économique de la population locale, ainsi qu'à lutter contre l'exclusion sociale. Depuis 1998, elle est désignée Centre local de développement (CLD) par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.

Conformément à sa mission de développement économique communautaire, la CDEC Centre-Nord poursuit les objectifs suivants :

- ✓ Regrouper des citoyens et des représentants des organismes de l'arrondissement intéressés au développement économique communautaire.
- ✓ Favoriser la prise en charge du développement économique local par les populations du milieu.
- ✓ Stimuler la création d'emplois de qualité et stables par l'entremise d'une concertation locale.
- ✓ Promouvoir et engendrer des initiatives socioéconomiques locales, en leur fournissant un appui technique et financier.
- ✓ Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, à l'expansion et à la consolidation du tissu socioéconomique des quartiers desservis.
- ✓ Rejoindre les populations cibles afin de les impliquer dans ce processus.
- ✓ Travailler afin d'augmenter l'employabilité de personnes issues de groupes sociaux défavorisés.
- ✓ Administrer tout autre mandat, programme ou activité compatible avec ses buts et objectifs

1.2 UNE GOUVERNANCE ANCRÉE DANS SA COMMUNAUTÉ

La CDEC Centre-Nord est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont élus ou désignés lors de la réunion annuelle de l'Assemblée générale. Il est composé de 21 membres votants (18 membres élus et 3 membres désignés), de 5 membres non votants. Les membres votants proviennent des principaux secteurs d'activités socioéconomiques de l'arrondissement :

Collège affaires et institutions financières

Claude Bricault, éditeur, Journal de Saint-Michel

Cadleen Désir, présidente, Déclic

Éric Sabourin, directeur des services aux entreprises, Caisse De Lorimier/Villeray

Collège communautaire et économie sociale

Marcelle Bastien, directrice générale, Centre de loisirs communautaires Lajeunesse

Perry Calce, président, PEYO

Yolaine Plante, coordinatrice, Eureka!

Josée Kenny, directrice générale, Carrefour populaire Saint-Michel

Sylvie Laliberté, directrice générale, Centre d'éducation communautaire René-Goupil

Nelson Ossé, directeur général, Corporation de gestion des loisirs du Parc (secrétaire)

Collège organismes culturels professionnels

Robert Dion, artiste résident, Dynamo Théâtre

Collège éducation

Vacant

Collège organismes ethnoculturels

Elisabeth Dembil, directrice générale, Carrefour de liaison et d'aide multiethnique

Collège des résidents

Mario Lapointe, résident, Villeray (trésorier)
Vacant, Saint-Michel

Nizam Uddin, résident, Parc-Extension

Collège institutions de santé

Nicole Clouâtre, directrice générale adjointe,
CSSS Cœur-de-l'Île

Collège syndical

Priscilla Bittar, conseillère, Conseil central
de Montréal CSN

Christian Houle, délégué, Conseil régional
de Montréal FTQ (président)

Représentant des employés non-cadre

Estelle Robitaille, conseillère en gestion,
CDEC Centre-Nord

Représentants du milieu municipal

Louis Bénard, commissaire au
développement économique,
Arrondissement VSPE

Frantz Benjamin, conseiller municipal,
district Saint-Michel

Membres non-votants

Emmanuel Dubourg, député, Assemblée
nationale du Québec

Odette Gendron, directrice, Centre local
d'emploi Parc-Extension

Denise Choinière, directrice, Centre local
d'emploi Saint-Michel

Gerry Sklavounos, député, Assemblée
nationale du Québec

Denis Sirois, directeur général, CDEC
Centre-Nord

Le Conseil d'administration nomme aussi les représentants à deux (2) comités d'investissement. Ces représentants proviennent de plusieurs horizons et sont reconnus pour leur expertise en matière de démarrage ou de consolidation d'entreprises. Le premier comité est responsable du Fonds d'économie sociale alors que le second est responsable du Fonds local d'investissement, du Fonds local de solidarité, du programme Jeunes promoteurs.

Tous les membres de la CDEC Centre-Nord, les résidents et les dirigeants d'entreprises, d'organismes et d'institutions de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle. Chaque année, plus de 150 personnes participent, expriment leurs préoccupations et tracent les orientations de la corporation.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la CDEC Centre-Nord organise ou prend part à des forums locaux où les problématiques propres à la communauté (secteurs d'activité économique, emploi, revitalisation de secteurs géographiques) sont discutées et où des projets sont identifiés. Le dialogue continu avec la communauté est donc au centre de l'approche de gouvernance et d'intervention mise en œuvre par la CDEC Centre-Nord.

1.3 DES PARTENARIATS AVEC LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les administrations publiques municipale, provinciale et fédérale sont des partenaires importants dans le développement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. La CDEC Centre-Nord entretient des **partenariats dans l'action** et des **ententes financières** en développement de l'entrepreneuriat avec la **Ville de Montréal**, en développement de la main-d'œuvre avec **Emploi-Québec**, ainsi qu'en développement économique local avec **Développement économique Canada**.

i. Ville de Montréal

La CDEC Centre-Nord est désignée **Centre local de développement (CLD)** par la Ville de Montréal et a développé un partenariat avec l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. À ce titre, elle a mis sur pied un guichet unique regroupant différents services d'aide à l'entrepreneuriat à but lucratif et à l'entrepreneuriat d'économie sociale : services conseils sur l'ensemble des fonctions d'une entreprise, appui à la réalisation de plans d'affaires et d'études de faisabilité, recherche de financement, formation, référence vers des services spécialisés.

ii. Emploi-Québec

La CDEC Centre-Nord et les Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension entretiennent d'étroites relations sur le terrain, notamment en matière de dépistage des nouveaux besoins en matière de développement de la main-d'œuvre, de services aux entreprises, d'appui à la concertation et de financement des organismes en employabilité et des entreprises sociales. La corporation accompagne le développement d'initiatives en employabilité et soutient l'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les entreprises par le placement assisté.

iii. Développement économique Canada

En qualité de mandataire de Développement économique Canada, la CDEC Centre-Nord a pour objectifs de mobiliser les acteurs socioéconomiques du milieu et favoriser l'émergence d'initiatives de développement local. Elle réalise des études, planifie et soutient des projets structurants, suscite la concertation des acteurs locaux, réalise des stratégies de revitalisation urbaine.

1.4 DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX

La CDEC Centre-Nord collabore avec de nombreux acteurs locaux et régionaux. Elle joue aussi un rôle actif dans la gouvernance de certains partenaires en qualité de membre (*), membre de comité (**), ou membre du conseil d'administration (***).

- ✓ Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal
- ✓ Association des Centres locaux de développement du Québec
- ✓ Association des commerçants et des travailleurs autonomes de Villeray*
- ✓ Association des aides familiales du Québec
- ✓ Banque de développement du Canada
- ✓ Caisse d'économie solidaire
- ✓ CAMO – personnes handicapées
- ✓ Carrefour Canadien International
- ✓ CJE Centre-Nord*
- ✓ Centre de formation Gabrielle-Roy
- ✓ Centre de formation Sainte-Croix***
- ✓ Centre de formation William-Hingston
- ✓ Centre de formation Yves-Thériault
- ✓ Centre de recherche informatique de Montréal
- ✓ CSSS Cœur-de-l'île
- ✓ CSSS de la Montagne***
- ✓ CSSS Saint-Léonard – Saint-Michel
- ✓ Centre financier aux entreprises Desjardins
- ✓ Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension
- ✓ Chambre de commerce de l'Est de Montréal*
- ✓ Chantier de l'économie sociale*
- ✓ Commission scolaire de Montréal
- ✓ Comité organisateur des fêtes du 100^e anniversaire de Parc-Extension*
- ✓ Concertation régionale pour l'accès à l'emploi des personnes sourdes
- ✓ Conférence régionale des élus de Montréal**
- ✓ Conseil de développement culturel de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*
- ✓ Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal*
- ✓ Convergence
- ✓ Coopérative de santé Villeray***
- ✓ Coopérative de solidarité Jarry***
- ✓ Coopérative de solidarité Jarry/2^e***
- ✓ Coopérative de solidarité Novaide***
- ✓ Coopérative de développement régional (CDR) Montréal – Laval
- ✓ Corporation des fêtes du 100^e anniversaire de Saint-Michel***
- ✓ Culture Montréal*
- ✓ École des métiers des Faubourgs
- ✓ Fiducie du Chantier de l'économie sociale
- ✓ Filaction
- ✓ Fondation du maire
- ✓ Fonds de développement Emploi-Montréal***
- ✓ Mutuelle Forma'PME*
- ✓ Groupe d'action en santé mentale de Villeray*
- ✓ Institut du Nouveau Monde**
- ✓ Investissement Québec
- ✓ La Ligne Bleue***
- ✓ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- ✓ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- ✓ Ministère du Développement économique, de l'Industrie et de l'Exportation**
- ✓ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**
- ✓ Montréal International
- ✓ OSER Jarry***
- ✓ Parc-Extension – relance de la concertation de quartier*
- ✓ Petit Maghreb**
- ✓ Projet Cible
- ✓ Projet entrepreneuriat Montréal**
- ✓ Projet Saint-Alphonse***
- ✓ Rapprochement interculturel de Villeray*
- ✓ Regroupement des CDEC du Québec*
- ✓ Regroupement pour le développement de Villeray*
- ✓ Réseau canadien de technologie*
- ✓ Réseau d'investissement social du Québec

- ✓ Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
- ✓ Service d'aide aux jeunes entrepreneurs Montréal-Métro
- ✓ Service Canada
- ✓ Table de concertation et d'action en employabilité de Centre-Nord*
- ✓ Vivre Saint-Michel en santé***

1.5 UNE VISION INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Pour la CDEC Centre-Nord, il importe que l'action dépasse la seule dimension économique pour aussi englober les déterminants de la santé d'une communauté et des personnes qui la composent¹. Cette approche globale de développement économique et social conjugue cinq (5) dimensions distinctes :

- La *dimension économique* : le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services.
- La *dimension locale* : la mise en valeur des ressources locales ainsi que la contribution des ressources externes dans une démarche partenariale.
- La *dimension sociale et politique* : la réappropriation par la population résidante de son devenir économique, culturel et social.
- La *dimension environnementale* : la promotion de pratiques et la réalisation de projets permettant d'améliorer la qualité du cadre physique de vie.
- La *dimension communautaire* : la détermination de la communauté comme point de départ et comme point d'arrivée en tant qu'espace du «vivre ensemble».

Dès 1993, la CDEC Centre-Nord a intégré la notion de développement durable dans ses actions. Dans son PALÉE 2011-2014, la CDEC Centre-Nord place le développement durable au centre de sa philosophie du développement local². Ainsi la CDEC Centre-Nord situe ses actions dans quatre (4) dimensions distinctes et inter-reliées : l'économique, le social, l'environnement et la culture

- L'*efficacité économique*, afin de créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.
- L'*amélioration continue de l'environnement urbain*, afin d'assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et des écosystèmes qui entretiennent la vie.
- L'*équité sociale*, pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité.
- La *culture*, qui offre une dimension éthique au développement humain, pour créer un monde riche et varié qui élargit les choix possibles.

1.6 UNE VISION D'AVENIR POUR UNE COMMUNAUTÉ LOCALE QUI CONTRIBUE À L'ENSEMBLE MONTRÉLAIS

Les initiatives et les interventions de la CDEC Centre-Nord s'inscrivent dans la mouvance du développement économique communautaire. Cette approche se distingue des autres modèles de développement économique en ce qu'elle mise sur les acteurs et les forces de la communauté de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, qu'elle suppose l'identification concertée des besoins et des opportunités de développement ainsi que le déploiement d'actions concertées et diversifiées.

Dans la définition de sa vision de développement, la CDEC Centre-Nord s'inspire aussi des plans mis de l'avant par les autorités publiques de tous les horizons. Ainsi, le PALÉE 2011-2014 appuie ses propos entre autres sur les plans suivants :

- ✓ *Plan d'affaires* de l'Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- ✓ *Plan d'action régional 2011-2014* d'Emploi-Québec

¹ Les déterminants de la santé sont le niveau de revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'éducation, l'emploi et les conditions de travail, les environnements sociaux, les environnements physiques, les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelle, le développement de la petite enfance, le patrimoine biologique et génétique, les services de santé, le sexe, la culture. Voir Organisation mondiale de la santé, *Les déterminants de la santé : les faits*, 2004 (www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0006/98439/E82519.pdf) ainsi que Larry Hershfield, *Les déterminants de la santé : une histoire sans fin*, Réseau canadien de la santé (RCS), 2001 (www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/determinants/index-fra.php).

² Voir le PALÉE 2011-2014 au http://www.cdeccentrenord.org/filesNVIAdmin/File/PALÉE_2011_2014.pdf.

- ✓ *Vision 2025 : cap sur le monde (bâtir une communauté compétitive, solidaire et responsable) de la Communauté métropolitaine de Montréal*
- ✓ *Plan quinquennal de développement 2010-2015 : Montréal, métropole du XXI^e siècle de la Conférence régionale des élus de Montréal*
- ✓ *Montréal 2025 Imaginer, Réaliser : un monde de créativité et de possibilités de la Ville de Montréal*
- ✓ *Stratégie de développement économique 2011-2017 de la Ville de Montréal*
- ✓ *Partenariat en économie sociale pour un développement durable de la Ville de Montréal*
- ✓ *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle de la Ville de Montréal*
- ✓ *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 de la Ville de Montréal*
- ✓ *Plan de développement social de la Ville de Montréal*
- ✓ *Stratégie de l'entrepreneuriat du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation*

Avec ses partenaires de tous horizons, la CDEC Centre-Nord poursuit la vision de développement local suivante³ :

« *La CDEC Centre-Nord, en tant que regroupement d'acteurs sociaux et économiques ainsi que de citoyens, entend contribuer au développement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et propose la vision d'avenir suivante :*

- ✓ *Une communauté apprenante qui s'engage dans le développement durable.*
- ✓ *Une communauté inclusive et ouverte, riche de sa diversité culturelle.*
- ✓ *Un lieu où il fait bon vivre, apprendre, entreprendre, travailler et se divertir.*
- ✓ *Une destination d'affaires, où investir et réussir est possible.*
- ✓ *Un milieu où l'activité culturelle est valorisée et ouverte sur le monde.*
- ✓ *Un arrondissement qui, fort de la dynamique de ses quartiers et de l'appartenance de ses résidents, contribue avec fierté à l'essor de Montréal ».*

1.7 DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR L'EMPLOI, L'ÉCONOMIE ET LE MILIEU DE VIE

Dans la foulée de cette vision d'avenir, la CDEC Centre-Nord met de l'avant trois (3) orientations stratégiques, lesquelles misent également sur l'actualisation des compétences, la concertation et la mise en valeur des réalisations de notre communauté, soit :

i. Arrimer la main-d'œuvre en emploi et sans emploi, les employeurs et les acteurs du marché du travail

La présence dans la communauté d'une main-d'œuvre diversifiée sur le plan ethnoculturel et scolarisée amène de nouveaux défis. Nombreux sont les travailleurs qui présentent des déficits face aux exigences du marché de l'emploi. Plusieurs travailleurs souhaitent améliorer leurs conditions de travail. Les employeurs éprouvent des difficultés à recruter et à maintenir en emploi des travailleurs ayant les compétences recherchées. Le marché du travail est en constant changement.

La CDEC Centre-Nord repère les nouvelles tendances du marché du travail afin de mieux cibler les projets de développement de la main-d'œuvre ainsi que favoriser un développement économique créateur d'emplois. Elle vise à arrimer la main-d'œuvre en emploi et sans emploi, les employeurs et les acteurs du marché du travail.

ii. Accompagner les promoteurs et les dirigeants d'entreprises

L'économie montréalaise est de plus en plus transformée par l'arrivée d'entreprises de l'économie du savoir et d'entreprises engagées dans l'innovation. Localement, le secteur manufacturier, le secteur tertiaire moteur, les commerces, les organisations culturelles, les entreprises de technologies de l'information et des communications, les institutions publiques ainsi que les services de santé et sociaux contribuent à la diversité de l'économie du territoire. S'il est vrai que les entreprises à but

³ - Cette vision du développement local apparaît au Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) de la CDEC Centre Nord depuis 2008 (<http://www.cdec-centrenord.org/filesNV/Admin/File/PALÉE%202008-2011.pdf>).

lucrative et les institutions publiques occupent une place prépondérante dans l'économie locale, il est observable que celle-ci doit aujourd'hui une part importante de son dynamisme au nombre croissant d'entreprises d'économie sociale. Il appert aussi que certains secteurs sont en mutation et doivent faire l'objet d'une attention particulière afin d'assurer la viabilité financière des entreprises en démarrage ou en expansion, maintenir les emplois et en créer d'autres. Par ailleurs, les entreprises qui démarrent ou qui œuvrent déjà dans les secteurs émergents, dont l'économie du savoir et l'innovation, doivent être appuyées de façon à ce qu'elles puissent exprimer leur plein potentiel et contribuer au développement de la communauté. Il est prévisible que plusieurs propriétaires d'entreprise souhaiteront au cours des prochaines années céder leur entreprise. Déjà présent chez plusieurs résidents et acteurs socioéconomiques, le goût d'entreprendre pourrait être davantage présent; il importe de promouvoir la culture entrepreneuriale comme moteur du développement personnel et du développement de la communauté.

La CDEC Centre-Nord soutient la diversification et le dynamisme de l'économie locale. Elle vise à accompagner les promoteurs et les dirigeants des entreprises à but lucratif et des entreprises à but non lucratif dans leurs projets de démarrage, de relève, d'expansion et de consolidation.

iii. Contribuer à l'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail

La qualité du milieu de vie est une préoccupation croissante dans le territoire. Les acteurs socioéconomiques locaux sont mobilisés et font la promotion d'un aménagement du territoire intégré et ouvert sur la ville. Les enjeux sont identifiés de façon concertée en prenant compte des besoins et aspirations de la communauté, en accordant une prévalence au développement durable ainsi qu'à la création d'emplois pour la main-d'œuvre locale. Parmi les enjeux les plus criants : la réhabilitation de sites en friche, le besoin de requalification de certains édifices, l'amélioration de la desserte de plusieurs secteurs géographiques par le transport collectif et le transport actif, la diversification de l'habitation dans une perspective de mixité sociale, l'amélioration de l'offre commerciale de proximité, l'accès à des équipements de loisirs ainsi qu'à la pratique d'activités culturelles et la participation à des événements culturels, le rapprochement interculturel.

La CDEC Centre-Nord appuie les projets qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable et qui génèrent des retombées culturelles et sociales pour la communauté. Elle vise à contribuer à l'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail.

1.8 DES SERVICES POUR LES ENTREPRENEURS, LES DIRIGEANTS, LES CHERCHEURS D'EMPLOI

La CDEC Centre-Nord offre gratuitement ses services aux entreprises, aux organismes à but non lucratif, aux travailleurs autonomes ainsi qu'aux chercheurs d'emploi. L'objectif poursuivi est d'appuyer le développement des compétences individuelles et collectives des personnes et des organisations et d'ainsi leur permettre d'atteindre leurs buts.

Les clients de la CDEC Centre-Nord sont des :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| ✓ entreprises à but lucratif; | ✓ regroupements de gens d'affaires; |
| ✓ entreprises à but non lucratif; | ✓ tables de concertation locale; |
| ✓ coopératives; | ✓ chercheurs d'emploi. |
| ✓ travailleurs autonomes; | |

Ces clients recherchent les services suivants :

- | | |
|---|--|
| ✓ démarrer une entreprise, un organisme ou une coopérative; | ✓ travailler en concertation avec leur milieu; |
| ✓ consolider une entreprise, un organisme ou une coopérative; | ✓ mettre en valeur leur lieu de vie ou d'affaires; |
| ✓ trouver du financement; | ✓ développer un projet d'employabilité; |
| ✓ utiliser des espaces de travail et de réunion; | ✓ obtenir de l'information sur l'économie ou l'emploi; |
| | ✓ trouver des locaux ou des bureaux; |

- ✓ intégrer le marché du travail ou améliorer leurs conditions de travail.

De façon générale, la CDEC Centre-Nord leur offre :

- ✓ information et référencement;
- ✓ services conseils en gestion;
- ✓ appui au développement de projets;
- ✓ recherche de financement;
- ✓ financement;
- ✓ accompagnement de regroupements de gens d'affaires et de tables de concertation;
- ✓ diffusion d'offres d'emploi;
- ✓ appui au recrutement;
- ✓ formation.

Les outils de financement de la CDEC Centre-Nord visent à favoriser le développement économique et social de l'arrondissement en soutenant le financement et la recherche de financement des entreprises à but lucratif, des travailleurs autonomes ainsi que des entreprises d'économie sociale et des coopératives, qu'elles soient en démarrage, en consolidation ou en expansion. La CDEC Centre-Nord entend aussi appuyer la viabilité et la rentabilité économique et la pertinence sociale de ces organisations en termes de création et de maintien d'emplois, de recrutement de la main-d'œuvre locale et d'effets structurants sur le territoire. Elle vise aussi à appuyer le virage vers le développement durable des entreprises et des organisations. Toute demande d'aide financière doit être soutenue par un plan d'affaires, de consolidation ou d'expansion démontrant une viabilité, des perspectives d'avenir et un impact économique significatif. L'aide financière peut prendre la forme de prêts avec ou sans garantie, de garanties de prêt, de capital action, de subventions.

2. DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL QUI CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT ET DE LA VILLE

2.1 LE BUDGET D'EXPLOITATION

Les administrateurs de la CDEC Centre-Nord gèrent un budget d'environ 1,7 M\$. De ce budget, 1,1M\$ provient du mandat CLD, 110K\$ de la Ville de Montréal, 130K\$ d'Emploi-Québec et 250K\$ de Développement économique Canada. La masse salariale représente 970K\$ pour un total de seize (16) employés dont douze (12) sont dédiés aux services aux entreprises, au développement de la main-d'œuvre et à la réalisation de projets de développement urbain. Un directeur général, une agente de communication, une adjointe administrative et une secrétaire complètent l'équipe. Quelque 460K\$ sont investis dans la communauté via le Fonds d'économie sociale et le programme Jeunes promoteurs. Le reste du budget sert à l'organisation d'activités pour les entrepreneurs et aux frais administratifs, dont le loyer.

2.2 LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES

Pour la période du 1 avril 2007 au 31 mars 2012, la CDEC Centre-Nord est intervenue comme suit auprès des entreprises à but lucratif et des entreprises d'économie sociale de son territoire.

Année	Entreprises à but lucratif accompagnées		Entreprises d'économie sociale accompagnées		Visites de prospection	Formation en gestion	
	Existantes	Démarrage	Existantes	Démarrage		Séries	Pers.
2007-2008	94	108	32	48	78	8	82
2008-2009	77	196	23	52	85	6	64
2009-2010	92	226	29	40	44	7	85
2010-2011	75	198	36	29	76	5	30
2011-2012	146	141	46	21	62	5	55
Sous-total	484	869	166	190			
Total par catégorie	1359		356		345	31	316

2.3 DES OUTILS DE FINANCEMENT PERFORMANTS ET COMPLÉMENTAIRES

Les outils de financement de la CDEC Centre-Nord visent à la fois la rentabilité économique et la pertinence locale des entreprises à but lucratif et des entreprises d'économie sociale. Ils sont aussi le complément de premier plan aux véhicules financiers institutionnels. L'accompagnement obligatoire

tout au long de la préparation du plan d'affaires et du plan financier ainsi que durant la période de l'aide financière est considéré par nos nombreux partenaires institutionnels comme un avantage significatif dans le calcul de la prise de risque. Par conséquent, toutes les aides financières accordées par la CDEC Centre-Nord, que ce soit par prêts, garanties de prêts, prise de participation ou subventions, génèrent des investissements de trois (3) à sept (7) fois leur valeur.

Année	Prêts	Subventions	Investissements
2007-2008	800 K\$	530 K\$	3,5 M\$
2008-2009	500 K\$	800 K\$	4,7 M\$
2009-2010	500 K\$	600 K\$	5,0 M\$
2010-2011	850 K\$	200 K\$	4,4 M\$
2011-2012	470 K\$	430 K\$	4,4 M\$
Total	3,1 M\$	2,6 M\$	22 M\$

2.4 DES RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES POUR LA COMMUNAUTÉ

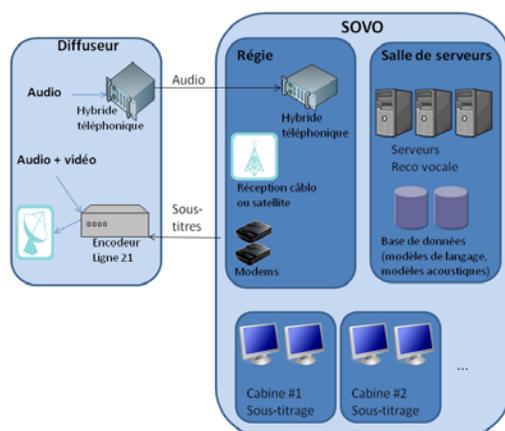
Chaque année, l'apport de la CDEC Centre-Nord se traduit par des interventions nombreuses dans plusieurs secteurs d'activité. Ces projets sont réalisés en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux, dont l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. Voici des réalisations significatives qui ont marqué les cinq (5) dernières années :

- ✓ Appui à la planification stratégique et à la réalisation de projets concertés dans les quartiers Saint-Michel, Villeray et Parc-Extension
- ✓ Pilotage de l'implantation du Carrefour jeunesse emploi Centre-Nord
- ✓ Accompagnement et financement de plus de quarante (40) projets en développement de la main-d'œuvre locale
- ✓ Réalisation de plusieurs projets de formation et d'embauche de la main-d'œuvre locale : Loblaws, CSSS de la Montagne, CSSS Cœur-de-l'Île, CSSS Saint-Michel, Ressource intermédiaire de la Montagne
- ✓ Co-démarrage avec les CDEC de Montréal d'un service de placement assisté favorisant l'appariement des entreprises recruteurs et des chercheurs d'emploi
- ✓ Lancement avec d'autres CDEC d'une mutuelle de formation pour l'Est de Montréal
- ✓ Création avec d'autres CDEC, le FDEM et l'ÉTS d'un fonds de financement pour les entreprises technologiques en phase de pré-commercialisation
- ✓ Participation aux travaux visant la réhabilitation de la carrière Saint-Michel, du Complexe environnemental Saint-Michel et du Campus Outremont
- ✓ Contribution au processus de revitalisation de la rue Jarry dans Saint-Michel
- ✓ Développement d'une offre de services et de formation à la communauté des personnes sourdes
- ✓ Soutien à l'acquisition et à la réhabilitation d'édifices dont la Coopérative Jarry, l'église Saint-Alphonse d'Youville, la Cenne – Espace culturel Centre-Nord
- ✓ Rédaction d'un plan d'affaires pour la pérennité de la mission culturelle de l'édifice Jean-Marie-Gauvreau, propriété de la SHDM
- ✓ Appui à des projets structurants dont Montréal Complètement Cirque, La Ligne Bleue, Le Taz

2.5 QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

Les réalisations de la CDEC Centre-Nord au cours des dernières années sont nombreuses et peuvent se catégoriser en quatre (4) groupes : le soutien aux entreprises à but lucratif, le soutien aux entreprises d'économie sociale, le développement de la main-d'œuvre et la réalisation de projets de développement urbain. Voici quelques exemples probants.

i. **Soutien aux entreprises à but lucratif : Sovo Technologies**



Un partenariat à la fine pointe de la technologie dans Parc-Extension soutenu activement par la CDEC Centre-Nord!

En 2010, la CDEC Centre-Nord s'est associée au Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) pour soutenir le développement de SOVO Technologies, jeune entreprise oeuvrant dans le domaine de la production de sous-titres et de vidéo-description pour les producteurs et diffuseurs télévisuels. Issue de l'essai technologique du CRIM, l'entreprise est la seule au Québec pouvant offrir un service de sous-titrage en direct. SOVO utilise une technologie logicielle unique basée sur la reconnaissance vocale et le traitement d'images afin d'automatiser une partie importante de la production de matériel vidéo adapté pour les malentendants et les non-voyants.

La CDEC et son partenaire financier, le Fonds de Développement Emploi Montréal (FDEM) ont investi 250 000 \$. Le financement de la CDEC Centre-Nord sert principalement à la mise en marché et au développement des affaires de SOVO. Il s'agit d'offrir un service « clé en main » de première qualité permettant à l'entreprise de renforcer son avantage compétitif et de creuser l'écart vis-à-vis de ses concurrents.

La CDEC Centre-Nord est persuadée que, sur un horizon de trois ans, ce projet porteur encadré par une équipe dynamique, créera une trentaine d'emplois de qualité dans l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.

Le CRIM, quant à lui, est reconnu comme le leader mondial de la technologie de reconnaissance vocale. Les travaux de R&D débutés en 2002 ont donné naissance dès 2004 à des premières ententes de développement commercial. Suite aux résultats obtenus, le CRIM a décidé de créer SOVO Technologies. La complicité avec la CDEC Centre-Nord s'est développée rapidement suite au déménagement du CRIM dans Parc-Extension. C'est donc vers elle que les dirigeants se sont tournés pour trouver le financement nécessaire et un appui de taille pour s'ancrer dans le quartier.

C'est un bel exemple des résultats obtenus grâce à un partenariat facilité par la proximité physique entre des organismes du milieu. La lettre que le président-directeur général du CRIM, M. Daniel Blanche, acheminait en avril 2012 au président de la Commission d'agglomération sur le développement économique et urbain et l'habitation, M. Bernard Blanchet, est d'ailleurs jointe en annexe au présent mémoire.

ii. Soutien aux entreprises d'économie sociale



Théâtre Les Écuries dans Villeray, c'est ici que tout commence!

Le Théâtre Les Deux Mondes situé au 7285 de la rue Chabot dans le quartier Villeray a connu de nombreuses transformations depuis son implantation. Après avoir procédé à l'agrandissement de son centre de recherche, de création et de diffusion, naissait un nouveau projet visant à doter le lieu des équipements scéniques spécialisés qui lui faisaient défaut et à aménager de façon appropriée le hall du théâtre.

Les promoteurs voulaient donner à celui-ci une triple fonction : accueillir le public les soirs de représentation, avoir la possibilité de transformer la salle en un lieu de représentation pour des formules de cabaret-théâtre et enfin se donner un lieu de rencontre et de restauration, le midi, pour les équipes qui travaillent dans les 5 salles de répétition et bien-sûr le personnel des compagnies fondatrices.

La CDEC Centre-Nord est intervenue financièrement pour un montant de 140 000 \$ dans le projet qui a été inauguré à l'automne 2011. Elle a aussi collaboré avec le promoteur de ce projet dans la recherche du financement nécessaire auprès des agences gouvernementales. Plus de 5 millions \$ ont ainsi été investis dans ce projet.

Aujourd'hui, c'est un nouvel espace de création, de diffusion, de mise en commun des ressources pour les compagnies de la relève théâtrale que Les Écuries offrent à l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension. C'est donc toute une amélioration qualitative artistique puisque le théâtre permettra aux organismes en résidence de voir évoluer leur projet de création étape par étape.

Pour le public, le projet permet de lui faire bénéficier d'un accueil professionnel et de qualité. De plus, le nombre d'espaces différents permettra l'accueil d'événements sociaux ou culturels locaux afin que la population développe un sentiment d'appartenance.

iii. Développement de la main-d'œuvre



Recruter et former une nouvelle clientèle vers un métier d'avenir

Mis sur pied dans le cadre de Défi Montréal à l'automne 2009, par la Corporation de développement économique communautaire Centre-Nord (CDEC) en collaboration avec l'Association des aides familiales du Québec (AAFQ), le projet Recruter et former une nouvelle clientèle vers un métier d'avenir représente la solution clé pour contrer une importante pénurie de main-d'œuvre tout en améliorant les conditions de vie de bon nombre de femmes immigrantes. Le projet a été réalisé sur le territoire couvert par les trois CSSS du territoire de la CDEC soit: les CSSS de la Montagne, Cœur-de-l'Île et Saint-Léonard-Saint-Michel. Le projet s'est déroulé sur une période de près de trois ans. Le point fort du projet consiste à lier l'employeur aux participants dès le début de la formation ainsi que par son accompagnement actif et personnalisé, offerts tout au long du projet. Les participants quittent leur emploi précaire en ayant l'assurance qu'ils auront un emploi à la fin du projet.

L'objectif principal était de développer, implanter et adapter une stratégie commune visant l'attraction, le recrutement, la sélection, la formation et l'accompagnement de la main d'œuvre. Nous voulions également assurer la relève et contrer la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau de la santé. Le projet visait en plus à offrir aux femmes issues de l'immigration une voie de formation qualifiante dans un domaine en demande. Nous voulions documenter ces difficultés, les solutions adoptées, les partenariats établis, etc. afin de rendre l'expérience transférable.

Plusieurs partenaires sont impliqués dans la réalisation de ce projet. La CDEC Centre-Nord, l'Association des aides familiales du Québec (AAFQ), le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, le CSSS de la Montagne, le CSSS du Cœur-de-l'Île, le Centre William-Hingston, l'École des métiers des Faubourgs, le Centre de recherche du CSSS de la Montagne, le CSSS de Saint-Michel, Emploi-Québec.

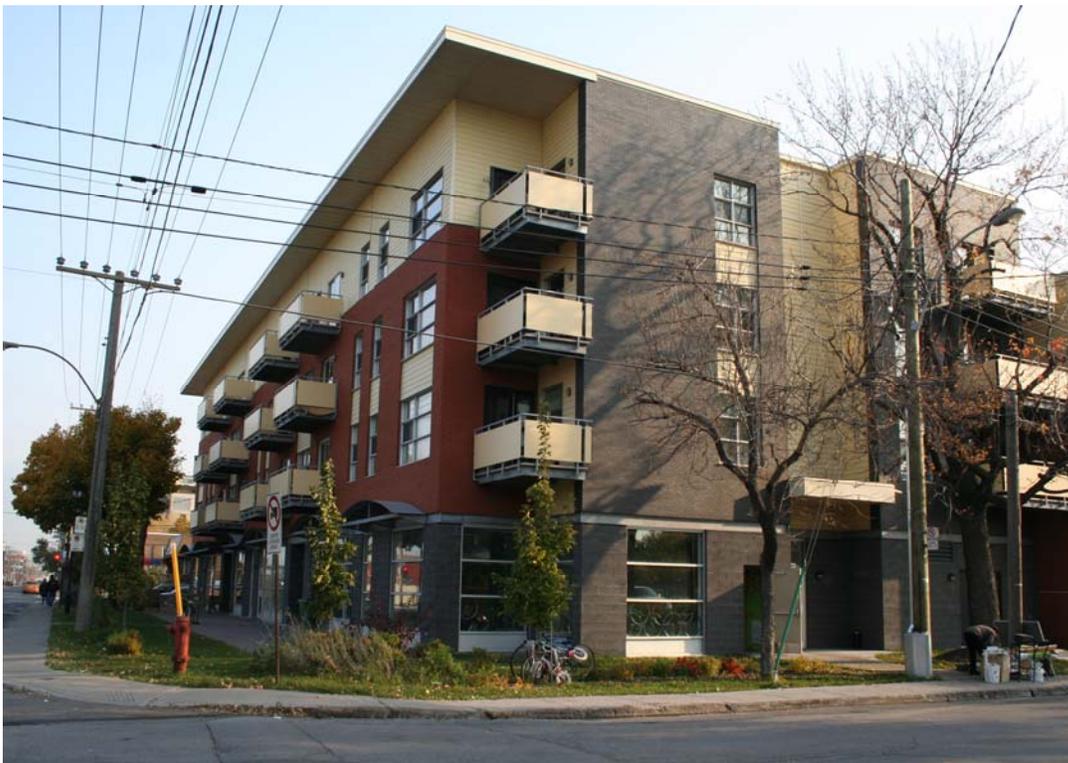
Le projet visait l'attraction, le recrutement, la sélection, la formation et l'accompagnement de ces femmes immigrantes qui ont des compétences transférables. Ce projet se veut non seulement formateur, mais intégrateur. Les étudiants ont été accompagnés tout au long de leur démarche (inscription, financement, garderie, logement, papier, etc.). Ils ont d'abord reçu une formation en

francisation d'une année avec une initiation à la formation professionnelle. Par la suite, ils se sont inscrits soit à une formation en Assistance à la personne en établissement de santé ou en Assistance à la personne à domicile, deux formations spécialisées leur permettant de s'intégrer rapidement en emploi. Les deux centres de formation ont mis en commun leurs compétences et les employeurs ont été liés aux participants dès le début du projet, ce qui a facilité leur intégration par la suite. Les trois CSSS ciblés par le projet ont été en contact constant avec les participants. Des places de stage et des emplois ont été prévus pour eux. Le projet a été monitoré par le Centre de recherche universitaire du CSSS de la Montagne.

Le projet est issu d'une concertation entre les CSSS concernés, la CDEC Centre-Nord et le milieu de l'employabilité. Nous tentions de trouver une solution aux besoins criants de main-d'oeuvre dans le réseau de la santé. La Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) nous a mis en contact avec l'AAFQ qui elle, cherchait des débouchés pour les aides familiales vivant souvent dans une situation de pauvreté et de vulnérabilité qui pourtant possèdent souvent une formation dans leur pays d'origine liée au secteur de la santé.

La CDEC a contacté plus de 2600 aides familiales et environ 224 aides familiales se sont présentées à des rencontres d'information. La CDEC a rencontré et évalué 114 de ces candidats potentiels et ce sont 48 personnes qui ont participé au projet. Les autres candidats sont soit en attente d'une autre formation ou ont été référés vers d'autres programmes. Actuellement 12 personnes ont complété le programme avec succès et tous ont été intégrés en emploi dans un CSSS. Environ 28 candidats sont toujours en formation dans le cadre du projet. Les autres candidats seront référés à des postes disponibles dans une résidence intermédiaire et seront pris en charge par la CDEC pour préparer leur candidature.

iv. Projets de développement urbain



Coopérative de Solidarité Jarry/2^e

Ce projet immobilier comprenant une coopérative d'habitation, un CPE ainsi que des espaces commerciaux est localisé comme son nom l'indique sur la rue Jarry à l'angle de la 2^e avenue dans le

quartier Saint-Michel juste en face de la Cité des arts du cirque. Ce projet se veut une locomotive à la revitalisation de la rue Jarry en offrant un service à la communauté et aux travailleurs de la Cité des arts du cirque grâce à la seconde installation du CPE Populaire Saint-Michel, des commerces de qualité et différents de ce que l'on retrouve dans le secteur, 74 unités de logements abordables et de qualité gérés par la coopérative d'habitation Côté Soleil et, enfin, un lieu d'implantation pour les entreprises émanant du courant de l'économie sociale.

De plus, ce projet de 14 millions de dollars est le premier à s'inscrire dans une démarche concertée de revitalisation de la rue Jarry. Appuyé par tous les acteurs du quartier, il a bénéficié de l'aide financière de la CDEC Centre-Nord (près d'un demi million de dollars investis grâce au Fonds d'économie sociale et au Fonds local d'investissement) et de l'accompagnement personnalisé aux entrepreneurs sociaux.

Depuis sa construction en 2008, le projet est l'emblème de la démarche de revitalisation de la rue Jarry entre les rues d'Iberville et le boulevard Pie-IX qui s'inscrit dans une dynamique globale de développement du quartier Saint-Michel. Ainsi, dans 10 ans, l'artère devrait être un milieu de vie convivial et sécuritaire répondant aux besoins des résidents, des travailleurs, des familles et des différentes communautés culturelles du quartier. On y retrouvera donc une mixité des fonctions urbaines (résidentielle, commerciale, culturelle et institutionnelle).

Plus spécifiquement, la rue Jarry sera un pôle civique et culturel, une rue avec une offre commerciale adaptée aux besoins du milieu, une rue avec une offre de logements accrue et répondant aux besoins des résidents actuels et potentiels du quartier; une rue où la Cité des arts du cirque rayonnera, une rue de services liés à la santé générant un achalandage important, une rue conviviale et sécuritaire et dans un environnement de qualité. Le projet de revitalisation de la rue Jarry, de la Tohu au boulevard Pie-IX s'inscrit dans une dynamique globale de développement du quartier St-Michel

CONCLUSION

La CDEC Centre-Nord est un outil de développement économique et social gouverné par et au service des résidents, des entrepreneurs et des acteurs de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. Depuis 1989, notre organisation contribue à la revitalisation et à la mise en valeur de cette communauté, elle apporte une valeur ajoutée importante au développement de Montréal. Comme le voulaient ses fondateurs et comme le souhaitent toujours ceux qui font appel à ses services, la CDEC Centre-Nord poursuit son travail en considérant l'effort collectif comme un élément important de la cohésion sociale et économique de la communauté locale et montréalaise. Appuyer les individus et les organisations, les aider à développer leurs compétences et à exploiter leur potentiel, voilà le sens premier de l'action de notre corporation.

La proximité de la CDEC Centre-Nord par rapport à l'action et aux personnes qui agissent sur le terrain, la qualité de ses services conseils, la pertinence de ses outils de financement et la fluidité de ses processus sont autant de facteurs qui expliquent le succès de notre corporation dans le développement de sa communauté locale. Nous croyons qu'il en est ainsi pour les autres CDEC et CLD de Montréal. La connaissance fouillée des problématiques urbaines, économiques et sociales suppose cette proximité : c'est la clé d'une organisation au service d'une communauté, qui identifie les besoins et fait preuve de proactivité dans la réalisation de projets et le soutien aux initiatives. Nul doute pour la CDEC Centre-Nord que la tentation très élégante sur le plan mathématique de procéder à des regroupements entraînerait rapidement une perte de cette connaissance fouillée et à l'apparition d'organisations tournées vers la simple gestion de programmes. Le nombre de CDEC et de CLD à Montréal s'explique d'abord pour des raisons sociales et économiques : les communautés des quartiers centraux de Montréal ont voulu se doter d'outils de revitalisation, les anciennes banlieues ont suivi lorsque les CLD ont été mis sur pied. Aujourd'hui il est évident qu'aucun territoire ne saurait se priver d'un tel outil de développement local.

Le territoire de la CDEC Centre-Nord est complexe. Avec une population de 145 000 personnes et plus de 3000 places d'affaires, il est le plus défavorisé sur le plan socioéconomique et le plus multiethnique de Montréal. S'il est vrai que cette diversité ethnoculturelle constitue l'une des plus grandes richesses de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, il demeure qu'il s'agit là d'un grand défi d'intégration sociale. Par ailleurs, les défis locaux en matière économique, socio-sanitaire et environnemental font qu'il est aussi l'un des arrondissements où les inégalités sont les plus marquées. Les grands déterminants sociaux de la santé (accès à l'éducation, obtention d'emplois de qualité, rémunération satisfaisante, logements de qualité, milieu de vie agréable et sécuritaire, espaces verts et publics qui facilitent les contacts avec la communauté) présentent de manière générale d'importants déficits. Développer l'activité économique en pareil contexte exige une proximité face à l'action sur le terrain, une accessibilité sans compromis aux personnes de toutes origines, une volonté à déployer des efforts collectifs afin d'améliorer les situations et de générer davantage de cohésion sociale. C'est ce que la CDEC Centre-Nord offre chaque jour depuis 1989.

Sur le plan budgétaire, la CDEC Centre-Nord considère que Montréal gagnerait à obtenir davantage de financement du gouvernement du Québec pour ses CDEC et CLD. Le document d'information servant de base aux travaux de la commission fait état que Montréal est habitée par 25 % de la population du Québec, génère 36 % de l'activité économique québécoise, compte 34 % des emplois et 25 % des places d'affaires au Québec. Pourtant, la contribution du Gouvernement du Québec aux CDEC et CLD de Montréal n'est que de 21 % de l'enveloppe budgétaire annuelle, soit 12,7 M\$ sur 60,9 M\$. Cet état de fait doit être corrigé. Le budget 2012-2013 prévoit une mesure d'appariement où il sera possible à Montréal d'investir dès 2012-2014 des sommes additionnelles dans son réseau de développement économique local et d'obtenir un ajout de même valeur du Gouvernement du Québec.

Pour terminer, la CDEC Centre-Nord réitère son appui aux recommandations du réseau des CDEC et des CLD de Montréal à la Ville de Montréal, soit :

- ✓ de reconnaître que les CLD et les CDEC exerçant un mandat de CLD sont les coordonnateurs des activités entrepreneuriales dans leurs territoires respectifs, comme l'a fait le gouvernement du Québec par la loi 34 et la stratégie québécoise de l'entrepreneuriat,
- ✓ de continuer à travailler de concert avec les organismes existants afin de permettre une coordination optimale de l'ensemble des services et programmes de soutien aux entrepreneurs tout en limitant la création de nouveaux organismes dédiés à des clientèles spécifiques;
- ✓ de permettre aux organismes qui le souhaitent de regrouper certains de leurs services;
- ✓ de favoriser une collaboration des services corporatifs de la Ville avec les organismes de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat afin de définir ensemble les besoins de leurs clients en matière de service de deuxième ligne, et les aider à y répondre;
- ✓ de soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de toute l'Île de Montréal des services et des solutions développés localement.
- ✓ de mettre sur pied un groupe de travail comprenant les CLD, les CDEC, le MAMROT et le MDEIE afin d'étudier un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs et équitables.

ANNEXE 1 : LETTRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE DE RECHERCHE INFORMATIQUE DE MONTRÉAL (CRIM) AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION



Montréal, le 12 avril 2012

M. Bernard Blanchet
Président
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
a/s Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame est, Bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
commissions@ville.montreal.qc.ca

Monsieur,

Dans le cadre des travaux qu'elle débute cette semaine, la commission que vous présidez s'intéressera au bilan des organismes voués au développement local sur le territoire de Montréal. Dans ce cadre, je tiens à vous faire part de la collaboration efficace que la corporation de développement économique communautaire de notre arrondissement, la CDEC Centre-Nord, a établi avec le Centre de recherche informatique de Montréal ([CRIM www.crim.ca](http://www.crim.ca)).

Dès notre arrivée dans le quartier Parc-Extension à l'automne 2009, la CDEC Centre-Nord a approché le CRIM afin de faciliter son ancrage local dans l'arrondissement. Présentation des enjeux de développement local, intégration dans les priorités du plan stratégique, offre de services conseils et de financement aux entreprises dont nous appuyons le démarrage, figurent parmi les toutes premières actions de la CDEC lors de cette approche initiale. Depuis, les liens d'affaires se sont développés et ont mené à un premier financement d'une entreprise essaimée, soit la société SOVO qui est un fournisseur de services de premier plan pour le sous-titrage et la vidéodescription (www.sovo-tech.com). Les services de la CDEC et le financement accordé ont été déterminants dans le démarrage de cette entreprise technologique.

La CDEC a aussi contribué à notre rayonnement local en organisant des événements de réseautage dans nos installations. Nous participons aussi activement à plusieurs activités de la CDEC. Ceci nous permet de mieux nous faire connaître des dirigeants d'entreprises et d'organisations locales ainsi que de tirer avantage de notre localisation dans une communauté dynamique.

Aujourd'hui, il est important pour le CRIM de vous signaler l'importance du rôle d'organisations vouées à la mise en valeur des communautés locales. Du fait qu'elle agisse en fonction des besoins exprimés par les dirigeants d'entreprises de son territoire et non en fonction des critères de programmes souvent trop généraux, notre CDEC présente un atout important dans notre offre de services aux chercheurs et entrepreneurs qui utilisent notre centre pour développer de nouvelles technologies ou créer de nouvelles entreprises.

En ce sens, nous vous prions de noter et de communiquer aux membres de votre commission que le CRIM apprécie le rôle et l'action locale de la CDEC Centre-Nord. Nous entendons poursuivre notre collaboration au cours des prochaines années et en faire profiter les entreprises qui choisiront d'essaimer depuis notre centre.

Recevez, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Le président-directeur général

Daniel Blanche

